



ANTENNE DE METZ MOBILISEE

A Metz le 29/02/2016

Suite à l'appel intersyndical lancé par nos organisations syndicales représentatives, les agents syndiqués et non-syndiqués de l'antenne de Metz du SPIP 57, réunis ce jour en AG avons décidé de rejoindre la mobilisation nationale de notre filière !

Face à l'investissement quotidien des agents dans leur travail et leurs missions, nous demandons reconnaissance et revalorisation. Nous sollicitons des recrutements à la hauteur de la multiplication des missions tant pour les personnels d'insertion et de probation que les personnels administratifs !

Les différences faites par l'administration pénitentiaire sont intolérables et injustifiées. Alors que les agents font preuve d'une loyauté sans faille pour exercer leurs missions dans des conditions dégradées, la réponse de l'administration est le DEDAIN, le MEPRIS !!!

Sur le plan local, alors que le service a fait l'objet d'une enquête administrative il y a un an pour rétablir l'équilibre dans le service, tant dans l'organisation que les missions de chacun, le temps a laissé place à la désillusion.

Pas de restitution, pas de respect de consignes ni des agents, pas de poursuite du suivi psychologique initié... les agents en ont assez !!! Nous ne sommes pas des marionnettes ni corvéables à merci !

➡ Nous demandons :

- Une reconnaissance et une carrière à la hauteur de l'investissement de tous les personnels dans les missions de l'administration pénitentiaire
- Une priorisation des tâches afin de les accomplir au mieux
- Un respect de la période de formation des nouveaux collègues pour ne pas les épuiser prématurément
- Une officialisation et une responsabilisation des rôles de chacun (comme préconisé dans le rapport de l'enquête administrative)
- Une clarification et une sécurisation de nos interventions professionnelles face aux pressions politiques sur nos méthodes d'intervention, notamment concernant la radicalisation...

➡ A cette fin, nous décidons :

- **De respecter ce que à quoi nous oblige le CPP et la circulaire de 2008 et RIEN D'AUTRE**
- **De ne prendre en charge que des élèves et stagiaires CPIP (à compter de ce tract)**
- **De faire le lien avec nos élus et les médias sur nos conditions de travail**
- **De porter les revendications en CT local afin de sensibiliser et solliciter le positionnement de nos cadres sur ces questions (REP N°29)**

Nous nous réservons de durcir les modalités de mobilisation en cas d'absence de réaction de notre administration dans des délais raisonnables.